

Caen

Pourquoi tous les week-ends d'intégration sont-ils annulés ?

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 26 octobre 2017

442 mots



Pierre Denise, président de l'Université de Caen. - Crédit Archives.

Le président de l'Université de Caen Pierre Denise justifie cette mesure d'annulation par une volonté de tout remettre à plat. Les responsables d'associations devront suivre une formation pour mieux connaître la loi.

Méconnaissance

« Nous nous sommes rendu compte que la connaissance de la notion juridique de bizutage n'était pas suffisante. » Pierre Denise, président de l'Université de Caen, justifie ainsi l'annulation de tous les week-ends d'intégration prévus par les diverses associations étudiantes.

Deux week-ends (celui de la corpo médecine et celui de l'IAE) ont été annulés.

« Il y en a au moins un autre, peut-être plus. En fait, nous n'avons pas connaissance de tout ce qui peut être organisé. »

Remise à plat

Si certaines associations remplissent les dossiers que demande la présidence, d'autres ne le font pas. « Nous allons aussi recenser précisément le nombre d'associations susceptibles d'organiser des manifestations. » Il y en aurait déjà 80 pour les 30 000 étudiants des campus caennais. « Certaines sont en sommeil ou plus actives que d'autres », commente Marc Zabalia, vice-président du conseil d'administration. L'idée est de tout remettre à plat et de faire un état des lieux complet. »

Formation

Ce recensement fait, l'Université réunira tous les présidents d'associations pour leur délivrer une formation, que l'Université va mettre au point. « Il y a la charte de 2015 signée par la plupart des associations, mais beaucoup d'étudiants ne se rendent pas vraiment compte de ce que permet

ou non la loi. Il faut former et informer pour que les étudiants eux-mêmes soient pleinement conscients des limites. Ce ne sera pas simple car les présidents changent souvent. Mais c'est indispensable. » Tant que ce travail ne sera pas fait, il n'y aura plus de week-ends d'intégration. « L'idée n'est pas de les interdire, au risque de voir des soirées sauvages se développer, mais de provoquer une prise de conscience. » Autre volet que pourrait comporter cette formation : l'utilisation des réseaux sociaux. « Aujourd'hui, il est facile de filmer et de le diffuser à grande échelle. »

Jean-Luc LOURY.